

M. l'abbé Laberge, aumônier du monastère des Ursulines. L'orateur sacré a traité de la grande fête du jour avec son talent si cultivé.

La Basilique avait revêtu toute sa parure des jours solennels.

— Dimanche soir, S. G. Mgr l'Auxiliaire bénissait, à l'église de Saint-Malo, une bannière destinée aux jeunes gens de la ligue du Sacré-Cœur, et leur adressait une allocution pleine de bons et pratiques conseils.

— S. G. Mgr Blanche, préfet apostolique du Labrador, est arrivé à Québec mardi matin.

— On annonce que, dans les premiers jours du mois de mai, notre ville aura l'honneur de recevoir la visite de S. Exc. Mgr Stagni, délégué apostolique au Canada.

---

### Le rôle du prêtre dans les œuvres économiques (1)

---

Il y a peu de temps, dit un journal parisien, nous reproduisons une note dans laquelle il était demandé aux prêtres de n'accepter aucune fonction financière dans les œuvres sociales et économiques.

Voici à ce sujet une communication de Mgr Chatelus, évêque de Nevers, dans le diocèse duquel beaucoup de prêtres s'occupaient activement de syndicats agricoles :

« Dans le numéro du 17 décembre dernier de notre *Semaine religieuse*, sous le titre de *Communiqué de l'évêché*, nous demandions à nos prêtres, secrétaires de Syndicats agricoles, émus du récent Décret de la Sacrée Congrégation consistoriale, de conserver leur titre et de continuer à en remplir les charges jusqu'à nouvel ordre.

« Le communiqué ajoutait : « Les intéressés auront soin, toutefois, de se dégager, s'il y avait lieu, de toutes responsabilités financières ».

« Dans notre première entrevue avec le Souverain Pontife, le 16 janvier dernier, nous lui avons exposé la situation spéciale d'un certain nombre de nos prêtres dans l'organisation des

---

(1) Nos lecteurs se rappellent certainement le Communiqué officiel, relatif au même sujet, que nous avons publié le 1<sup>er</sup> avril. SEM. REL.